



CTL DU 27 JUIN 2016

En préalable nous avons fait une déclaration liminaire (ci dessous)

"Comment ne pas débiter notre déclaration liminaire sans dresser un constat affligeant sur l'état de la situation économique et sociale de notre pays.

Les politiques d'austérité budgétaire n'ont qu'une orientation : sauver le modèle du capitalisme mondialisé et financiarisé au détriment de l'intérêt général. Le choix est rude et inexorable : le choix de l'argent roi contre le peuple.

Cette financiarisation de l'économie se traduit par un recul des droits sociaux, de la rémunération du travail dans la richesse nationale et des politiques publiques.

La loi El Khomri en est le plus bel exemple. Dans le code du travail, le salarié avait des droits et des devoirs, après l'application de cette loi il n'aura plus que des devoirs. La précarisation des salariés est en place et fait route vers l'uberisation de la force de travail.

La politique économique appliquée n'a pour seuls résultats que des plans sociaux à répétition, la rigueur confinant à l'étranglement, la perte de pouvoir d'achat des salariés, des fonctionnaires et des retraités, la hausse du chômage, l'inégalité dans le partage des richesses, l'affaiblissement de l'état social.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est indispensable. Elle doit avoir pour objectif, dans toutes ses orientations, la prise en compte de l'humain et éviter toutes les fractures sociales qui conduisent inévitablement au populisme et à la mise en danger de la démocratie. Cette politique ne peut pas continuer à dénigrer les fonctionnaires et le service public, vecteur déterminant du « vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens.

Cette Fonction Publique, est mal traitée depuis des années, avec comme point d'orgue le gel du point d'indice intervenu en 2010. Le dégel de ce dernier, accordant 0,6 % d'augmentation en 2016 et 0,6 % en 2017, ne peut être considéré que comme une aumône compte tenu des pertes de pouvoir d'achat enregistrées ces 20 dernières années.

Cette adaptation à la rigueur budgétaire déstructure la DGFIP à plus d'un titre:

- éloignement de l'usager du service public, contraint à échanger avec l'e-administration même si il n'a pas d'équipement informatique ou s'il ne maîtrise pas l'outil ou la langue.
- perte de sens, dégradation des conditions de vie au travail, mobilité contrainte (fonctionnelle et géographique), remise en cause des règles de gestion.

A l'examen des documents mis à notre disposition , nous constatons que les missions de la DGFIP ne sont plus la préoccupation majeure de notre direction: Qu'il s'agisse des SIP, des SIE, des services désormais de la grande région, du PRD, la préoccupation principale

est : Y aura t il au service des missions élargies des moyens suffisants, en particulier en effectif, pour faire face aux tâches qui leur sont dévolues?

Adapter les missions aux moyens dont on dispose est une dérive que combat Solidaires Finances Publiques,"

- **En réponse** le Directeur revient sur la nécessité selon lui de réformer l'accueil, réforme qui va être facilitée par la note du DG qui vient de sortir, et prévoit la généralisation de l'accueil sur RDV, nous y reviendrons.

Les élus de Solidaires Finances Publiques se sont assurés que les initiatives tendant à rentabiliser les fermetures du mercredi, en faisant pression sur les agents pour qu'ils changent leur jour de temps partiel, ne viennent pas de la direction.

Ces jours de fermeture restent donc bien, conformément à notre revendication, des périodes de respiration pour les collègues qui travaillent ces jours là.

1) Premier sujet: les conséquences de la grande région sur les services de la DRFIP

Les services concernés directement sont le CBR (contrôle budgétaire), la MEEF (mission économique), la PIE (politique immobilière de l'état), et la Paierie Régionale.

Le point commun entre ces services est qu'ils ont augmenté considérablement leur volume de travail, sans voir arriver de renfort pour l'instant.

A cela s'ajoutent des difficultés d'adaptation aux méthodes de travail non harmonisées des anciennes directions, ainsi que l'éloignement géographique des anciens services sur lesquels les nouveaux sont censés s'appuyer.

La PIE est en pleine mutation et sera rapprochée des domaines, la configuration exacte n'est pas encore connue.

Quant à la Paierie Régionale, si elle a l'assurance de rester dans ses locaux, elle a bénéficié de la création de 11 postes. Cependant 11 postes ne veut pas dire 11 collègues, dorés et déjà il lui manque 2C à l'issue du mouvement local.

En ce qui concerne les emplois dans ces différents services, le directeur fera des choix au moment des CAPL des B et des C et promet le soutien de l'équipe de renfort (qui pendant ce temps ne viendra pas en aide au réseau...)

2) Fusion des secteurs de gestion au 1 janvier 2017

- Pour une question informatique les deux secteurs de gestion du SIP de Strasbourg SUD fusionneront avant de fusionner avec Strasbourg Ouest. Le SIP de Strasbourg Ouest sera donc composé de deux secteurs géographiques, calqués sur les deux SIP actuels

- Quand aux autres fusions, à Schiltigheim et Haguenau, quoiqu'en disent le Directeur et les chefs de service, elles sont motivées par les suppressions d'emplois et donc la nécessité de la plus grande flexibilité (notion déjà à l'oeuvre dans la loi "travail").

Les syndicats parlent service public et intérêt du travail, la direction répond modernisation et adaptation. Nous regrettons que jamais ce ne soit les missions qui priment, mais plutôt le "on fera ce qu'on peut avec ce qu'on a".

Toutes les OS ont voté **contre**.

3) Situation du PRD (pôle de régularisation)

Ce service de régularisation des avoirs à l'étranger déclarés spontanément a tant de succès qu'il a été récemment renforcé de 2 agents.

Au delà de la pertinence de cette mesure d'absolution des repentis, purement politique, les élus de Solidaires se sont inquiétés des départs prochains de la secrétaire et du chef

de service, rouages au moins aussi importants que les instructeurs pour l'avancée des travaux

Sur le poste de secrétaire, le chef du pôle fiscal a indiqué qu'en l'absence de candidat sur la direction, un agent actuellement en scolarité, a fait connaître son désir d'occuper ce poste et a donc été recruté au 1 août pour un tuilage d'un mois.

Quant au départ du chef de service, il ne semble pas d'actualité pour la direction de s'en préoccuper.

4) Accueil sur RDV obligatoire en SIE

L'accueil exclusivement sur RDV a été testé, avec succès semble t il, à Molsheim.

En ce qui concerne les quitus, les usagers déposent leur demande dans une enveloppe dédiée, puis sont contactés dans les 48h par le SIE pour le retrouver après étude "sereine" des documents présentés.

Les réticences des particuliers à se séparer de leurs documents se sont réglés en acceptant les photocopies, à condition de présenter les originaux lors du RDV de retrait du quitus.

La direction souhaite donc étendre cette méthode à tout le département, y compris pour le pôle enregistrement.

Solidaires a observé que les actes sous seing privé doivent être enregistrés immédiatement d'une part, d'autre part qu'une organisation qui fonctionne à Molsheim risque de rencontrer de plus grandes difficultés dans un grand centre comme le 35, avec un public plus nombreux et plus diversifié.

Si le Directeur affirme qu'il n'y a pas d'urgence à appliquer ce système au 35, il a quand même été évoqué en réunion métier la date du 1 octobre 2016 pour le 35, et du 1 septembre pour les autres SIE.

Il faut être conscient que ceci n'est qu'une étape vers l'accueil sur RDV généralisé au SIP (comme à la CAF).

Toutes les organisations syndicales ont voté **contre**.

5) Création d'une division comptable de l'état au 1 septembre 2016

Là encore la Direction tente de démontrer à quel point cette fusion est pertinente en terme d'exercice des missions, alors qu'en réalité il s'agit de palier aux suppressions de postes, de A+ cette fois.

Il faut dire que les 21 IDIV ne doivent au bout du processus n'être plus que 13 et les 14 AFIPA, 8.

Contrairement aux apparences, ces suppressions de postes de A+ ne sont pas de bonnes nouvelles pour les collègues qui souhaitent évoluer dans leur carrière.

Toutes les organisations syndicales ont voté **contre**.

6) Harmonisation des horaires variables

La question est de savoir si, par service et non par site, on adopte un modèle 7h15-18h45 ou 7h30-19h.

Les agents doivent être consultés et les résultats présentés au CTL, ce qui n'a pas été fait pour tous les services.

Solidaires a demandé à ce que cette consultation soit refaite dans tous les services au final, y compris ceux de la direction, même si c'est selon un calendrier étalé dans le temps.

7) Actualité Immobilière

Le tableau est consultable sur Ulysse dans la rubrique compte rendu du CTL.

A noter: l'existence de l'équipe d'entretien effectue beaucoup de travaux à moindre cout.

Solidaires a noté à quel point cette équipe est précieuse pour le département.

8) Point d'exécution budgétaire

La mauvaise nouvelle est l'amputation de la DGF (dotation globale de fonctionnement) de 287 000 € pour "participation financière en matière de politique de lutte contre le terrorisme".

La direction a précisé que la prise en charge du coût des vigiles par la DG est assurée tant que dure l'état d'urgence, actuellement prolongé jusqu'à fin juillet. Par la suite des choix devront être opérés...

Les élus de Solidaires reviendront vers vous pour connaître votre besoin quant à la présence de vigiles.

Pour plus de précisions, adressez vous aux élus présents à ce CTL:

Christine Helstroffer, Philippe Pezzali, Elisabeth Coutin et Carole Schosger